

Relativement aux inscriptions, il est vrai que plusieurs pierres épigraphiques furent découvertes dans ces fouilles. Deux de ces monuments portent les n<sup>os</sup> 199 et 200 et sont placés sous le portique XXIV; les inscriptions ne comportent chacune qu'une seule ligne divisée par compartiments; l'inscription n<sup>o</sup> 199 est divisée en quatre compartiments, séparés entre eux par un trait. Le premier contient l'initiale N et le chiffre 1; le second la syllabe DES; le troisième le mot LOCA, et le quatrième l'initiale N et le chiffre XX.

Ainsi, dans le premier compartiment, on est en droit de présumer que l'N et le chiffre 1 signifient *numerus primus* et que ces deux caractères étaient précédés des mots *loca designata*, puisque, dans le second compartiment, on lit la syllabe DES qui peut être considérée comme l'abréviation de *designata*, se rapportant au mot *loca* qui existe dans le troisième; enfin, dans le quatrième, l'initiale N et le chiffre XX indiquent le n<sup>o</sup> 20. D'après cette manière d'interpréter, nous aurions cette version : *lieu désigné pour une place ou pour la première place, lieux désignés pour 20 places ou pour la 20<sup>me</sup> place.*

La seconde inscription est également divisée en quatre compartiments; dans le premier nous trouvons les lettres ARV. et dans les trois autres la syllabe BIT. suivie de C qui figure là comme initiale. Nous devons reconnaître dans les trois lettres ARV. le commencement du mot ARVERNI, ancien nom des peuples de l'Auvergne et dans BIT. C celui des *Bituriges Cubi*, peuple du Berri, qu'on désignait par le surnom de *Cubi* pour les distinguer des *Bituriges Fivisci*.

Une troisième inscription nous montre, sur la même pierre, la syllabe TRI répétée deux fois avec un trait intermédiaire; comme pour les premières, nous devons penser que ce commencement de mot a trait aux noms de tribus